

-----Message d'origine-----

**De :** cabinet maire [mailto:cabinetmaire@maurepas.net]

**Envoyé :** vendredi 8 septembre 2006 17:37

**À :**

**Cc :** @auchan.fr

**Objet :** Réf. : pocket- Bikes

Cher Monsieur,

Je tiens à vous informer que le parking d'Auchan est utilisé par les pockets-bikes sans autorisation du Directeur du magasin, qui me l'a certifié.

J'ai donc prévenu et demandé au Commissaire de Police qu'une opération dissuasive et coercitive soit organisée à Auchan, comme malheureusement dans d'autres secteurs de la ville.

Il m'a affirmé qu'une opération, nécessitant des effectifs particuliers (forces motocyclistes) serait organisée très prochainement, avec confiscation des motos et amendes en conséquence.

J'en profite pour vous informer que, conformément à notre dernière conversation, un bureau de mesures et bruits agréé par la Direction Départementale des Yvelines sera missionné pour effectuer les mesures de bruits auxquelles je m'étais engagé.

Je vous les transmettrai et nous organiserons alors une réunion avec l'ensemble des riverains.

Avec mes sentiments dévoués et bien cordiaux.

Georges MOUGEOT

Maire de Maurepas